

Invitation au repas des anciens :

le mercredi 21 octobre 2015 à partir de 12h30 à la salle Emile Beaufils.



Une messe sera célébrée à 11h en l'église de Carantilly.

Si votre conjoint n'a pas l'âge requis (*né après 1950*), il peut vous accompagner ; le montant de son repas sera de 25€.

Si vous ne remettez pas votre réponse ce jour au porteur de cette invitation, veuillez s'il vous plait la lui transmettre avant le 14 octobre 2015.